



A Villeurbanne, le 30 juin 2020

Convocation à l'assemblée Générale ordinaire A tous les Adhérents

Madame, Monsieur,

En raison de la crise COVID-19, la Maison du Citoyen n'a pas pu organiser son assemblée générale initialement prévue en mai. Elle sera donc reportée le :

Mercredi 30 septembre 2020 à 18h00
à la Maison du Citoyen
67 rue Octavie – 69100 Villeurbanne

Résolutions à l'ordre du jour :

- 1- Approbation du rapport moral
- 2- Approbation du rapport financier et approbation des comptes
- 3- Approbation du résultat de l'exercice
- 4- Approbation du budget prévisionnel
- 5- Approbations des cotisations
- 6- Approbation du rapport d'activité
- 7- Renouvellement des administrateurs et nouveaux entrants
- 8- Questions diverses

En l'état actuel des choses nous ne sommes pas en mesure de vous dire quelle sera la mise en place du protocole sanitaire en septembre.

Aussi, nous envisageons une Assemblée Générale restreinte en nombre de personnes présentes et nous vous demandons de bien vouloir privilégier le vote par pouvoir.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale seront consultables sur le site internet et à l'accueil de la MDC dès début septembre.

La Présidente
Monique CHOCAT

✂-----

Pouvoir à l'Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

donne pouvoir à Madame, Monsieur

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 30 septembre 2020.

Fait à, le2020